



Une maison de l'habitat protohistorique de la Moulinasse, à Salles d'Aude (VI^e s. av. n. è.)

Michel PASSELAC *

Une fouille de sauvetage au Sud-Ouest de l'habitat de la Moulinasse a mis au jour en 1980 les vestiges d'une habitation détruite à la fin du VI^e s. av. J.-C. Après la description stratigraphique des structures bâties et des témoins en creux, l'étude du mobilier situe chronologiquement la construction (après les années 550-530). L'analyse de l'architecture, des techniques de construction et de la division de l'espace, montre une unité d'habitation d'un peu plus de 30 m² comparable à d'autres maisons du Languedoc occidental. Le plan du bâtiment est interprété avec des références au monde grec, celte, ibérique et italique ; il évoque le *megaron* de la Méditerranée orientale, mais son schéma présente aussi une parenté avec un type d'habitat courant de la Protohistoire européenne.

Mots-clés : habitat, architecture, technologie de construction, contacts culturels, La Moulinasse, Languedoc occidental, VI^e s. av. J.-C.

In 1980 a rescue excavation south-west of the habitat of La Moulinasse has brought to light the remains of a dwelling destroyed at the end of the VIth century B.C. After a stratigraphic description of the built structures and the negative traces of structures, the study of the finds situates the construction in time (after 550-530). Analysis of the architecture, building technique and division of the space shows a housing unit of a little over 30 m², comparable to other houses of the western Languedoc. The plan of the building is interpreted with reference to the Greek, Celtic, Iberian and Italic world : it calls to mind the *megaron* of the east Mediterranean, but its design also shows affinity with a current type of habitat of the European protohistorical era.

Key words : habitat, architecture, construction technology, cultural contacts, La Moulinasse, western Languedoc, VIth century B.C.

1 L'habitat protohistorique

1.1. Les premières recherches

Depuis la publication par A. Nickels des maisons à abside de la Monédière à Bessan (Nickels 1976), aucun plan nouveau de maison contemporaine n'a été révélé en Languedoc occidental. La rareté des données sur l'habitation de cette période ne permet pas d'aborder sur des bases suffisamment documentées le problème de son évolution et des influences qui s'exercent sur elle au premier Age du fer : héritage des périodes antérieures, diffusion des techniques helléniques par le pôle marseillais, ou de celles en usage dans la Péninsule ibérique (Py 1993a, 103). C'est pourquoi il nous a paru utile, en préliminaire à la publication complète des recherches effectuées sur le site de la Moulinasse, de présenter ici une unité domestique du VI^e s. av. J.-C. qui n'avait pas jusqu'alors été décrite dans le détail. Certes cette maison a été arasée anciennement, et il n'en subsiste que les fondations. Nous sommes ainsi privés de toute information d'ordre ethnographique ou culturel liée à la nature et à la position du matériel souvent présent sur le sol des habitations. Le plan en est cependant complet, et la position stratigraphique des fondations permet une datation relativement précise.

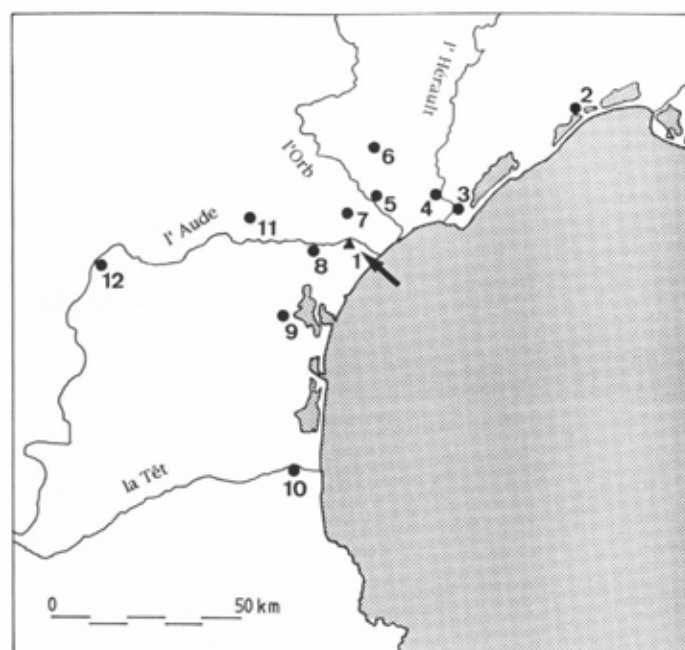
Cette unité domestique a été mise au jour au cours d'une fouille de sauvetage effectuée en 1980 (*Gallia*, 39, 2, 1981, 506-507 ; 41, 2, 1983, 508). En 1978, un défonçage inattendu sur ce site pourtant connu de longue date (Hélène 1937, 174) avait causé la destruction de la plupart des niveaux encore épargnés par les plantations antérieures. La prospection de ce labour profond avait livré à H. Barbouteau, M. l'abbé Giry et Y. Solier, un matériel considérable en quantité, allant du Bronze final au début de la période romaine. Sur nombre de points, le matériel protohistorique était composé de pièces presque toujours reconstituables. Ces objets, souvent brûlés, appartenaient à la charnière des VI^e et V^e s. av. n. è. et signaient une brusque destruction de l'habitat par un incendie. A. Nickels se montra très intéressé par cet habitat proche, par bien des aspects, de celui de la Monédière à Bessan. Il nous proposa, avec G. Barruol, d'explorer les parties susceptibles de renfermer des niveaux et des structures encore en place ¹.

¹ Cette fouille a bénéficié de la précieuse collaboration de M. J.-P. Cazes, intervenu sur le site comme vacataire sur des crédits du F.I.A.S. Nous remercions également MM. H. Barbouteau, J. Giry et Y. Solier pour les renseignements qu'ils ont bien voulu nous fournir sans attendre la publication complète des travaux sur ce site, et M. Ph. Hue propriétaire du terrain.

² Ce bras de mer se colmate partiellement au I^{er} s. de notre ère et se retrouve à nouveau en eau pendant un millénaire à partir du IV^e s. (Ambert 1993).

1.2. Un site côtier

Sur la bordure nord du massif de la Clape, le site de la Moulinasse est aujourd'hui situé à 250 m à l'Ouest du village de Salles d'Aude et à 500 m du lit de l'Aude (fig. 1). Il est distant du littoral actuel d'une dizaine de kilomètres, mais, compte tenu des alluvionnements de l'Aude et des variations eustatiques du niveau de la mer, on peut supposer qu'il se trouvait pendant la Protohistoire sur le rivage même d'un golfe profond temporairement relié à l'étang de Capeatang (Guy 1973, 42 et fig. 9) ². Le site est peu éloigné de l'oppidum d'Ensérune (8 km) mais selon cette hypothèse, il en serait séparé, à la période qui nous intéresse, par ce bras de mer. La Moulinasse a pu jouer, plus tard, un rôle de relais entre Ensérune et la mer. Mais on imaginerait mieux, pour desservir ce site, un débarcadère sur la rive opposée. De même, une vaste région marécageuse s'étendait entre la Clape et les reliefs situés à l'Ouest de Narbonne, rendant défavorables les relations avec Montlaurès et l'arrière-pays. Si la position de La Moulinasse en bordure du bras de mer a favorisé les apports méditerranéens, sa situation géographique pendant la Protohistoire ne l'a pas voué à un rôle commercial important. Cela peut expliquer, au moins en partie, son modeste développement.



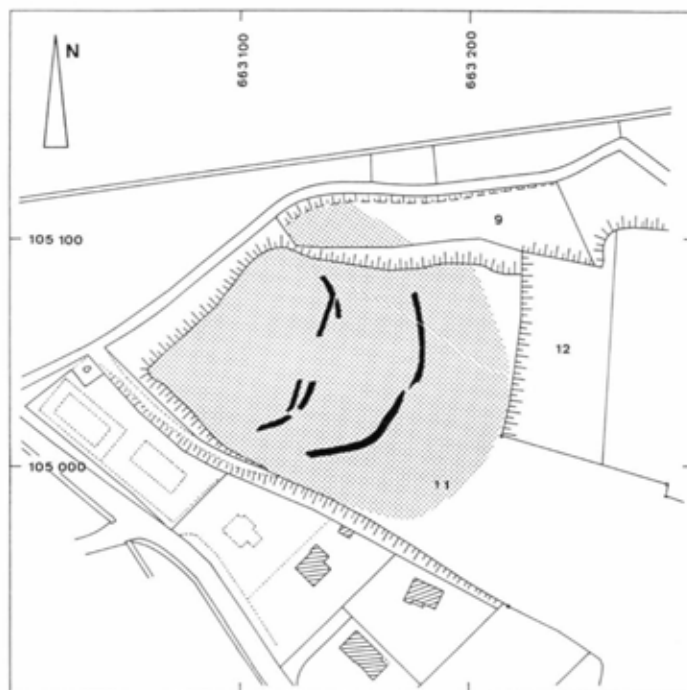
1 Situation géographique du site de la Moulinasse dans son contexte du Languedoc méditerranéen. 1 : Salles d'Aude, La Moulinasse ; 2 : Lattes ; 3 : Agde ; 4 : Bessan, La Monédière ; 5 : Béziers ; 6 : Magalas, Motfo ; 7 : Nissan, Ensérune ; 8 : Narbonne, Montlaurès ; 9 : Sigean, Pech Maho ; 10 : Ruscino ; 11 : Mailhac, Le Cayla ; 12 : Carcassonne, Carsac.

1.3. Un éperon barré

L'habitat est établi à l'extrémité d'un relief en forme de trapèze (fig. 2). Il domine la plaine alluviale de l'Aude d'une dizaine de mètres. La zone occupée est bordée sur trois de ses côtés de falaises et de talus très abrupts (fig. 3) et présente une pente du Nord vers le Sud où s'offre la seule facilité d'accès. L'examen de photographies aériennes confirme que le site est du type "éperon barré". Plusieurs fossés se distinguent sur sol nu grâce à la différence de nature et à la plus forte humidité des sédiments. Ces informations permettent d'identifier sûrement deux enceintes, qui présentent une ouverture dans leur partie médiane. L'une d'elles, la plus interne peut être datée du Chalcolithique (Guilaine 1989). Elle enferme une aire d'environ 4 500 m². La seconde, marquée par un plus large fossé, arciforme, protège une superficie de 8 000 m². Elle n'a pas été sondée, mais pourrait dater du Bronze final ou du premier Age du fer. Si l'on se réfère à la répartition des vestiges en surface, il est probable qu'une troisième enceinte a existé, à l'Age du fer, non loin du talus limitant partiellement le site vers le sud. La dénivelée qui existe aujourd'hui à cet endroit pourrait en marquer l'emplacement. Il est probable que tout au long de son existence, cet habitat a conservé son organisation générale : enceinte barrant l'éperon munie d'une porte dans sa partie centrale où aboutit la voie d'accès³. A sa période d'extension maximale, au deuxième Age du fer, l'habitat couvre ainsi une superficie d'environ 12 000 m².

1.4. Localisation de la fouille

Trois chantiers de fouilles ont été ouverts sur la bordure sud-ouest du site, dans une étroite bande de terrain où l'épaisseur des colluvions en amont de la crête de talus et le relevage de la charrue laissaient entrevoir la possibilité d'observer des vestiges encore en place. La replantation rapide en



2 Implantation de l'habitat de la Moulinasse sur fond cadastral. En *tramé*, extension maximale de l'habitat au deuxième Age du fer. En *noir*, les deux enceintes révélées par la photographie aérienne.



3 Le talus abrupt, au Sud-Ouest. Les habitations sont placées sur la plate-forme, le dos en bordure de la crête, et ouvertes vers l'intérieur du site.

³ Disposition très classique que l'on rencontre dans le Midi dès le Néolithique sur un site comme Auriac, près de Carcassonne. Dans un contexte proche de celui de la Moulinasse, on établira un rapprochement avec l'oppidum de Pech Maho. A la Moulinasse, la question de l'enceinte (ou des enceintes) de l'Age du fer (tracé, nature, technique de construction) appelle de nouveaux travaux de terrain.

vigne a limité à cette zone les possibilités d'exploration. Seuls les chantiers 2 et 3 (fig. 4) ont livré des restes d'architecture interprétables. Dans le chantier 2 a été mise au jour la partie arrière d'une maison incendiée de la charnière VI^e-V^e s. Le sol était jonché de fragments de vaisselle et de jarres brisées sur place et soumises à un feu violent. A cette unité domestique très partiellement conservée ont succédé au V^e s. d'autres maisons, toujours adossées à la falaise.

L'unité domestique présentée ici a été mise au jour dans le chantier 3, ouvert à l'emplacement du sondage effectué en 1978 et désigné C3 par H. Barbouteau. A cet endroit le défonçage avait ramené à la surface un abondant matériel encore attribuable à la destruction du site par incendie. Le sondage a permis le repérage de deux murs dont l'un était lié au niveau d'incendie. L'autre était antérieur. Il paraissait alors courbe, et pouvait donc appartenir à une maison à abside. La mise en évidence sur ce point de structures et d'unités stratigraphiques en place a justifié l'extension du sondage. L'agrandissement de cette zone de fouille s'est heurté tout d'abord à sa situation en bordure du talus. Il a fallu en respecter la crête pour éviter des éboulements ultérieurs sur le chemin d'accès à la parcelle. Vers le Nord et l'Est, ce sont les rangées de vigne qui ont interdit le large décapage que nous aurions souhaité exécuter pour reconnaître la totalité des restes en place et tous les abords de la maison. Les parties mises au jour sont cependant suffisamment importantes pour restituer un plan complet de l'édifice.

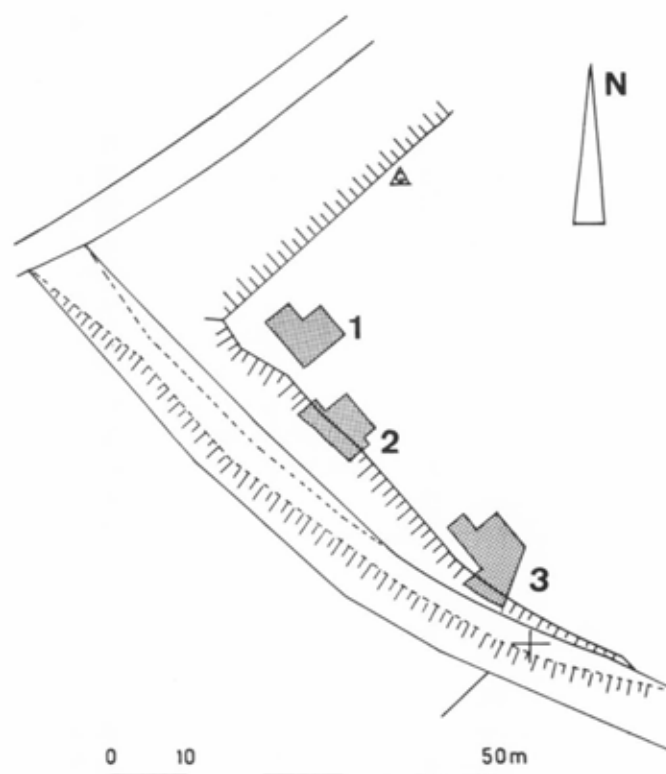
2 Les structures et la stratigraphie

2.1. Les structures bâties

Il subsiste une fondation de une à trois assises de moellons appartenant à un bâtiment de plan quadrangulaire (fig. 8). Une autre fondation est accolée partiellement à ce bâtiment sur son côté ouest. Du bâtiment quadrangulaire a été reconnue la fondation du mur ouest (MR 1) qui était presque entièrement conservée, comme son retour en façade (MR 4). Celle du mur est (MR 2) n'a été observée que sur un court tronçon. Vers le Nord, le charriage l'avait arrachée. La fondation du mur sud (MR 3) était amputée de son angle en saillie dans le talus, et seul son parement externe a été entièrement mis au jour.

DESCRIPTION DE LA FONDATION

La fondation ouest (MR 1), la mieux conservée, est large en moyenne de 0,50 m. Elle est constituée de moellons liés à la terre formant deux parements avec souvent intercalation de petits éléments dans la partie centrale. Les moellons sont placés le plus souvent en



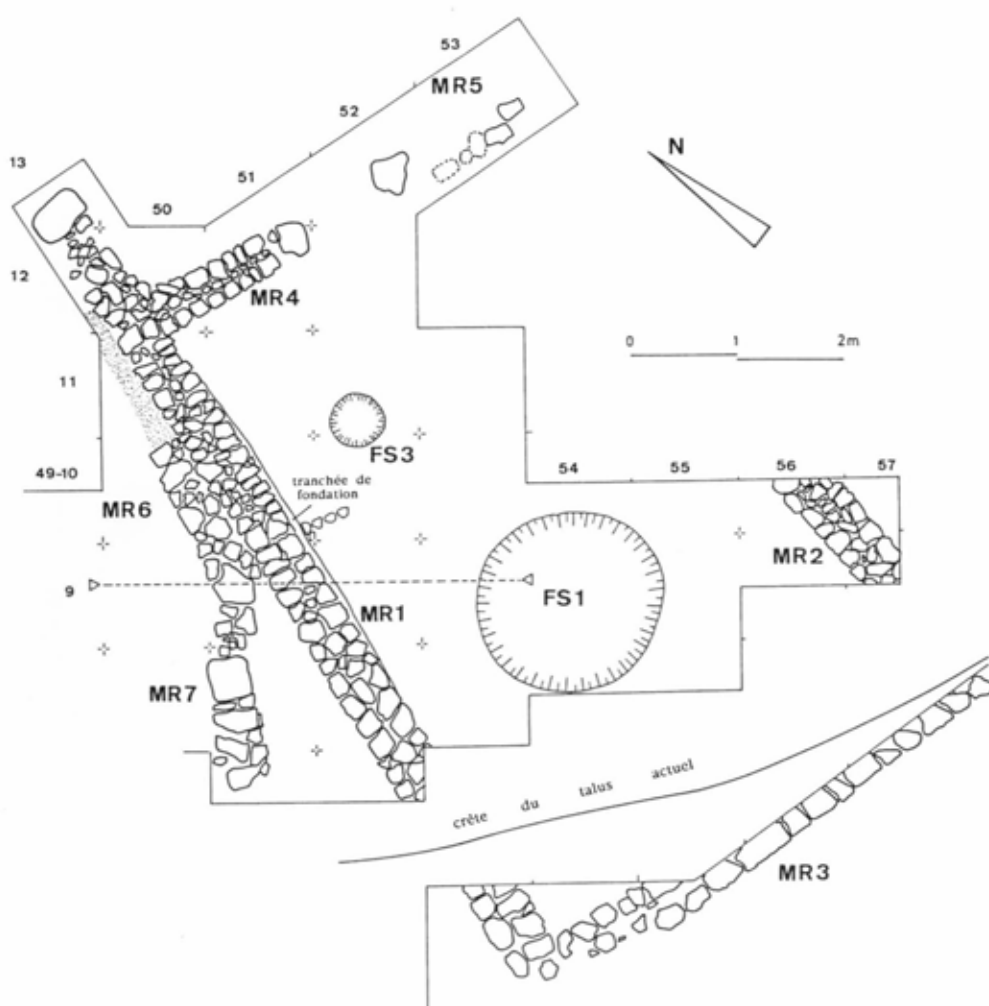
4 Implantation des chantiers sur la bordure sud-ouest de la plate-forme. Le chantier 3 est situé dans la partie courbe de la falaise.

boutisse. Dans la partie la mieux conservée, en 51-11, la fondation comporte trois assises. Les matériaux ont un module moyen de 0,20 x 0,15 m avec un maximum de 0,32 x 0,25 m. La taille des matériaux utilisés diminue de l'arrière vers l'avant de la maison et de l'assise inférieure vers l'assise supérieure où sont présents les galets. Le mur se termine, au Nord, par une grosse pierre plate de 0,51 x 0,32 m dont le rôle était à la fois de caler les matériaux à l'extrémité de la fondation et, probablement, de supporter un fort poteau de bois (*ante*).

Les moellons sont en calcaire blanc grenu (calcaire lacustre de Nissan) prélevé aux abords immédiats du site. Les formes émoussées de nombreux éléments suggèrent qu'ils ont été ramassés, comme les galets, utilisés en plus petit nombre. D'autres, plus anguleux, ont sans doute été extraits. La fondation est (MR 2) présente, sur le tronçon dégagé, les mêmes caractéristiques.

Le mur antérieur, où s'ouvre la porte, est sensiblement moins large (0,40 m) et fait de moellons plus petits (module moyen : 0,175 x 0,125 m). L'entrée est marquée par une interruption de la fondation. Il n'y a pas de seuil de pierre, mais la fondation se termine de chaque côté par une pierre plate servant de base, très certainement, à un encadrement de bois. Ces deux moellons, de forme irrégulière, pouvaient supporter des pied-droits d'une section de 0,20 m maximum.

En revanche, la fondation du mur arrière (MR 3) est nettement plus soignée et renforcée. Large de 0,52 m elle est constituée de moellons dont le module moyen est de 0,30 x 0,22 m. Plusieurs sont nette-



5 Plan de la partie est du chantier 3 [éch. : amorces du quadrillage métrique].

réside dans l'aménagement de sa partie antérieure. La façade, où s'ouvre une porte axée, large d'environ 1 m, est en retrait de 1,25 m par rapport à l'extrémité des murs latéraux. On est ici en présence d'une avancée de la toiture protégeant très largement l'entrée de la maison, et non d'un porche ou un auvent, qui sont des adjonctions à un corps de bâtiment. Cette partie ouverte sur l'extérieur occupe une superficie de 4,40 m². Le reste du bâtiment forme une salle unique qui couvre une superficie interne de 25,75 m², du moins d'après les indications que nous donnent les substructions. Nous sommes privés en effet du niveau correspondant au sol, et de ce fait d'informations sur d'éventuelles divisions constituées de terre ou de bois.

ment équarris et présentent une face rectiligne en parement, comme le plus important, dans la partie centrale, qui mesure 0,51 m de long. Cette partie de la fondation se différencie assez nettement par la mise en œuvre, la dimension et le travail des matériaux du reste de la construction. On pourrait imaginer pour expliquer cette différence, la reconstruction de ce mur à une période où les techniques étaient plus élaborées. Situé sur la déclivité en bordure de la plate-forme, ce mur arrière était plus fragile et aurait pu être refondé à plusieurs reprises pendant l'Age du fer. Dans son état actuel il pourrait appartenir à une maison postérieure établie à l'emplacement même de la première construction. Cependant, les traces d'éventuelles reprises ne sont pas du tout évidentes, et le plan offre une réelle unité. Il semblerait plutôt que l'on ait particulièrement soigné cette fondation à cause des risques inhérents à sa position topographique. Il faut alors observer que dès cette époque très précoce, on a recours sur ce site, pour la construction domestique, à des techniques d'équarrissage de la pierre.

LE PLAN DE L'ÉDIFICE

Il n'est pas difficile de restituer le plan complet du bâtiment (fig. 9) : de forme sensiblement trapézoïdale, il mesure hors tout 9,10 m de long. Son côté postérieur est large de 5,40 m alors que la largeur du côté antérieur peut être restituée à 4,40 m. Le trait caractéristique de cette construction

LA FONDATION ADJACENTE À L'OUEST DU BÂTIMENT

À l'Ouest du MR 1, une autre fondation a été mise au jour dont le tracé, en ligne brisée, présente deux tronçons. Le premier (MR 6) est parallèle au MR 1 et s'y appuie sur une longueur de 1,5 m. Il est constitué de moellons du même matériau, mais plus irréguliers dans leurs dimensions et leur mise en œuvre. Il se poursuit vers le Nord par une bande de matériau argileux large de 0,20 m et longue de 1,50 m, probable prolongement en adobe. Ce tracé oblique vers le Sud-Ouest sur un peu plus de 2 m, délaissant un espace triangulaire jusqu'au MR 1. Un retour vers l'Ouest est à supposer sous la crête actuelle du talus, puisqu'une fondation sensiblement perpendiculaire a été reconnue plus à l'Ouest dans le carré 46-7. À cette fondation MR 7 sont inclus deux gros moellons qui peuvent avoir supporté des poteaux de bois, ou les pied-droits d'une porte.

Le dégagement très partiel de cette zone ne permet pas une interprétation complète de ces vestiges. Cependant, il est probable que la fondation MR 6-MR 7 appartient à une maison accolée à celle que nous étudions, donc contemporaine, du moins au moment de sa construction. S'il s'agissait d'un aménagement lié à celle-ci, il aurait été selon toute vraisemblance arasé en même temps qu'elle. Le changement d'orientation du MR 6 au MR 7 résulte d'une adaptation à la courbe que forme ici la bordure de la plate-forme, les murs arrière des maisons ayant été alignés sur cette bordure.



(à gauche)

7 Les fondations de l'avancée protégeant la porte et du mur de façade. Noter les pierres plates de fortes dimensions servant de support aux poteaux de bois.

(à droite)

8 Détails (a et b) de la fondation du mur arrière.



2.2. Les structures en creux

D'un diamètre de 0,50 m, la fosse FS 3 pourrait être interprétée comme un trou de poteau. Pourrait-elle appartenir à l'armature d'une cloison transversale ou à un dispositif de soutien de la toiture ? Il ne le semble pas : un tel diamètre correspondrait à un poteau bien fort pour une cloison. Un poteau de soutien de faîtière serait dans l'axe du bâtiment et non décalé et isolé. De plus, cette fosse ne peut être reliée avec certitude au bâtiment étudié. Nous ne pouvons pas savoir, en l'absence de sol, à partir de quel niveau elle a été creusée et par conséquent si elle en est contemporaine.

Une autre structure en creux est présente dans cette zone 2. C'est une fosse circulaire située, sur le plan de la fouille (fig. 5), dans la moitié arrière de la maison, et en position axiale (FS 1). L'examen de la stratigraphie (voir ci-dessous) montre très clairement, cependant, qu'il n'y a aucun lien entre notre maison et cette fosse, qui appartient à une phase postérieure.

Il s'agit d'un silo, reconnaissable au profil de sa paroi sensiblement rentrante (fig. 10) et à la forme conique de son remplissage, introduit par un orifice central de diamètre réduit. Il a été très fortement tronqué par l'érosion et les labours. D'un diamètre moyen de 1,65 m, il n'était en effet conservé que sur une hauteur de 0,64 m. Le haut de son comblement était constitué d'une couche de matériaux

de construction : argile jaune et moellons de calcaire (u.s. 02). Au-dessous, formant un cône, remblai de structure feuilletée riche en cendres et charbons, correspondant à un dépotoir domestique. Il contenait des déchets culinaires, des céramiques et petits objets (u.s. 03). Sur le fond, un premier remblai formé après l'abandon du silo, sans doute par effritement des parois, était constitué de terre brune pauvre en matériel.

2.3. La position stratigraphique de la construction

Les rapports entre les fondations et les unités stratigraphiques fouillées sur une épaisseur de 0,65 m au-dessous du labour ont été bien cernés et sont illustrés par la section nord-ouest/sud-est relevée dans les carrés 50-9 à 53-9 (fig. 10).

– Dans la partie la mieux conservée, à l'Est du MR 6, (secteur 2) la fouille a d'abord rencontré un remblai argileux jaune renfermant des éléments de torchis cru et rubéfié au contact du bois carbonisé, des fragments de branches et chevrons brûlés, des restes d'adobes. Cette couche (2002) tronquée par le labour provient à l'évidence de la chute d'une toiture incendiée et de la destruction de murs en terre.

– Au-dessous, un sol (2003) recouvert de matières végétales carbonisées sur une épaisseur de 1 à 3 cm renfermait des céramiques brisées en place : jarre ibéro-languedocienne, plat à marli, urne non tournée. C'est ce même sol, partiellement détruit par le labour à l'Ouest de la fondation (secteur 1) qui a livré à H. Barbouteau un très abondant matériel céramique brisé en place et fortement marqué, souvent même éclaté, par le feu.



c d



8 suite Autres détails (c et d) de la fondation du mur arrière.

– Ce sol reposait sur un remblai relativement épais (0,20 m) formé de limon brun renfermant des nodules de terre rougeâtre (2004). Ce remblai, pauvre en matériel, paraît avoir été mis en place pour niveler le secteur.

– Un nouveau sol (2005) caractérisé par un dépôt charbonneux surmontait un remblai de terre brune (2006) contenant de nombreux charbons de bois.

– Au-dessus du substrat rocheux a été observé ici un paléosol brun, vierge de matériel archéologique (2007).

La fondation du MR 1 a été placée dans 2004 et partie de 2006. La tranchée de fondation visible à l'Est du mur coupe très nettement ces deux remblais ainsi que le sol 2005. Celle du MR 6 est placée dans le même remblai, et surmonte la couche 1004 (= 2006). Dans le secteur 2, où la charrue a été moins destructrice, on constate que le sol 2003, ainsi que la couche de destruction 2002 passent au-dessus de la fondation. Le MR 1 est donc déjà arasé lorsque l'on occupe à nouveau ce secteur avant l'incendie. Le MR 6 paraît bien devoir être associé au sol 2003 et au remblai qui le surmonte, bien que la charrue ait détruit la zone de contact, nous privant ainsi d'une certitude absolue. Quoi qu'il en soit, la construction, l'utilisation et la destruction du bâtiment qui nous intéresse sont comprises entre la constitution des unités stratigraphiques 2004-2006 et la formation des traces d'incendie et de destruction du secteur en 2003 et 2002.

3 La chronologie de la construction

Sans nous livrer à une étude exhaustive et détaillée du matériel recueilli, que nous réservons à la publication monographique du site, nous décrirons ici trois ensembles suffisamment homogènes et conséquents pour offrir un intérêt chronologique.

3.1. Le matériel céramique de l'u.s. 2006 (= 1004)

Cette couche n'a pas été fouillée sur une grande superficie mais nous offre l'ensemble le plus valide pour les niveaux antérieurs à la construction. Elle a livré 639 objets parmi lesquels 236 restes de faune.

Le tableau I donne la répartition des céramiques dans les différentes catégories présentes classées selon les normes du récent *Dictionnaire des Céramiques Antiques* (Py 1993b).

Si le tessons de céramique attique appartient à une coupe non déterminable, les fragments de coupes ioniennes importées, du type B2, à lèvre bien redressée et paroi épaisse, vernis métalléscent, appartiennent à la série récente de la deuxième moitié du VI^e s. (Py 1990, 538). Cette chronologie dans la deuxième moitié du VI^e s. est confirmée par la présence de fragments d'amphores massaliètes anciennes, à pâte très faiblement micacée, dont un bord de type Bertucchi/Py 1. Les céramiques tournées sont nettement dominées par la céramique grise monochrome issue d'au moins quatre ateliers. La céramique ibéro-languedocienne n'est représentée que par des jarres, ce qui explique le nombre élevé de tessons par rapport au NMI. On ne peut pas tirer de grande précision chronologique de cet ensemble assez restreint, cependant on notera dans la vaisselle la proportion relativement forte de la céramique non tournée⁴ et, parmi les amphores, celle des tessons d'amphores étrusques. A ce mobilier céramique s'ajoute une fibule en bronze à bouton conique, arc de section plate et ressort bilatéral court (fig. 14). Cet objet du type 3a de C. Tendille (1978) attesté dès la première moitié du VI^e, est bien représenté dans le troisième quart de ce siècle. L'ensemble du matériel paraît légèrement plus tardif que celui des couches antérieures aux maisons de Bessan (Nickels 1976, 109-113 et 116-118) et nous invite donc à placer la constitution de l'u.s. 1004-2006 dans le troisième quart du VI^e s.

⁴ Cette catégorie peut être cependant augmentée d'éléments résiduels difficiles à identifier. Si quelques unités appartiennent de façon assez évidente à l'occupation chalcolithique du site, il est impossible de reconnaître les tessons informes qui pourraient appartenir à la phase du début de l'Âge du fer (Grand-Bassin I), reconnue à proximité immédiate de ce secteur.

Type de céramique	Nb fr.	NMI	% fr. / cat.	% fr. / vaiss.	% fr. / tot.	Typologie	Éléments représentés	Fig. 11
attique figures noires	1	1	0,5	0,35	0,25	GREC-OR Ky82	1b, 1a	n° 1
ionienne	4	2	1,99	1,03	0,99			
pseudo-ionienne	2	1	0,99	0,52	0,5			
grise monochrome	78	11	38,8	20,1	19,35			
						GR-MONO 2e	4b	n° 7
						GR-MONO 4a	2b	
						GR-MONO 4c	2b	n° 4 et 5
						GR-MONO 7	1b	n° 8
						GR-MONO 7b	1f	
						GR-MONO 13a	1f	n° 3
ibéro-languedocienne	110	7	54,73	28,35	27,3	IB-LANG 14	2b	n° 9
commune tournée	6	1	2,99	1,55	1,49	CCT-LOC 6a	1 complet	
tot. céramique tournée	201	23	100	51,8	49,88			
céramique non tournée	187	14		48,2	46,4	CNT-LOC U2	4b, 1d	n° 10 et 11
						CNT-LOC U3	2b	
						CNT-LOC C5a1	3b	n° 12
						CNT-LOC C3d	5b	
total vaisselle	388	37		100	96,28			
amphores étrusques	11	2	73,33		2,73	A-MAS 1		
amphores massaliètes	3	1	20		0,74			
amphores ibéro-puniques	1	1	6,67		0,25			
total amphores	15	4	100		3,72		1b	
total céramiques	403	41			100			

Tabl. I

Matériel céramique de l'u. s. 2006.

Les rares documents fournis par l'u.s. 2005 n'infirmant pas cette chronologie : elle renfermait, à côté d'une coupe tronconique en céramique non tournée (fig. 11, n° 13), des tessons de céramiques grise monochrome et ibéro-languedocienne, et un bord d'amphore étrusque attribuable au type 3 de Py (fig. 11, n° 2). Il en

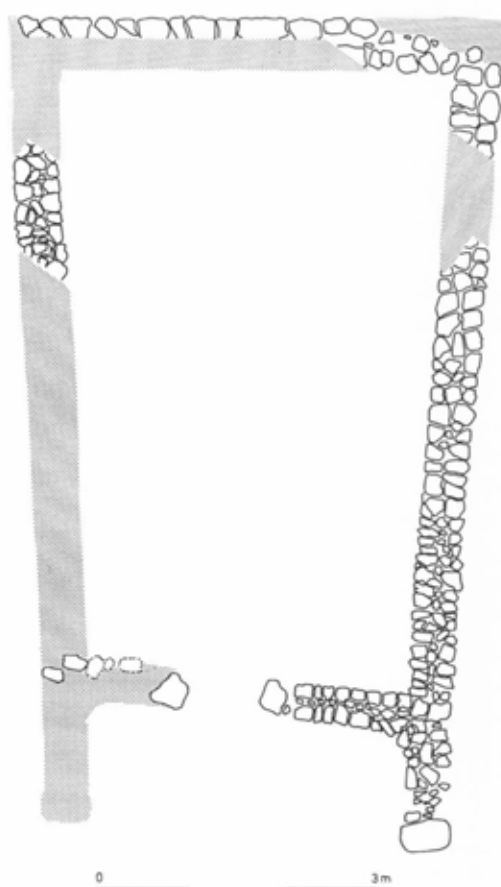
est de même pour ceux de l'u.s. 2004, non illustrés, mais inventoriés dans le tableau II. Nous pouvons donc considérer que ces remblais étaient destinés au nivellement du secteur et ont été mis en place au cours d'une brève période antérieurement à la construction du bâtiment.

3.2. Le matériel de l'u.s. 2003

En l'absence du sol contemporain de la maison, détruit anciennement au moment de son arasement, le *terminus ante quem* nous est donné par le sol 2003 qui recouvre la fondation arasée et correspond à une destruction par incendie. Au matériel brisé sur ce sol directement recueilli par nous dans les secteurs 1 et 2, nous avons associé quelques éléments découverts par H. Barbouteau⁵ (fig. 12).

La céramique grecque d'Occident est représentée par des coupes pseudo-ioniennes imitant le type B2 de Grèce orientale (fig. 12, n° 1) et un lot important de céramique grise monochrome où domine le plat à marli (n° 3 et 4). L'ensemble comporte plusieurs jarres ibéro-languedociennes brisées en place et éclatées par le feu des types 1B (n° 5) et 3 du groupe 1 (Solier 1978, 243). La céramique non tournée est représentée par des urnes à paroi convexe (n° 6) ou à bord convergent et tenons de préhension (n° 7).

⁵ Nous devons à H. Barbouteau ces données. Nous ne livrons pas ici une analyse complète de cet ensemble, qui est très important et figurera dans la publication collective, mais nous nous appuyons sur les éléments les plus significatifs pour en établir la chronologie.

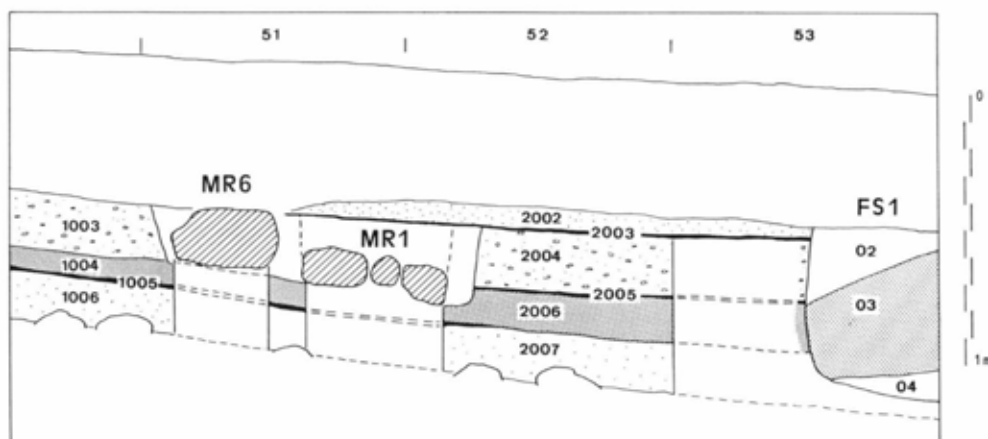


9 Restitution du plan complet de l'unité domestique.

Type de céramique	Nb fr.	NMI	% fr. / cat.	% fr. / vaiss.	% fr. / tot.	Typologie	Eléments représentés
grise monochrome	6	3	33	6,5	4,8	IB-LANG 12	2b
ibéro-languedocienne	12	2	67	12,9	9,6		
tot. cér. tournée fine	18	5	100		14,4		
céramique non tournée	75	7	100	80,6	60	CNT-LOC U1 CNT-LOC C3a1 CNT-LOC C3b1	1d 1b 2b
total vaisselle	93	12		100	74,4		1a
amphores étrusques	9	3			7,2		
amphores massaliètes	3	2			2,4		
amphores puniques	20	6			16		
total amphores	32	11	100		25,6		
total céramiques	125	23			100		

Tabl. II Matériel céramique de l'u. s. 2004.

10 Stratigraphie. Section nord-ouest/sud-est au milieu des carrés 9.



Le matériel amphorique associe l'amphore massaliète ancienne type Bertucchi/Py 1 à pâte faiblement micacée (n° 2) et l'amphore punique.

La forte proportion des coupes pseudo-ioniennes, les formes de la céramique non tournée qui donnent une plus grande place à l'urne à bord convergent (Rancoule 1984, 19), la diffusion plus importante de l'amphore massaliète (Passelac 1990, 132), nous amènent à placer cette u.s. dans les dernières décennies du VI^e s. ou au tout début du V^e. Cette chronologie s'appuie aussi sur le contenu des couches d'incendie observées sur d'autres points (chantier 2) ou soulevées lors du labour, qui présentent les mêmes caractéristiques. Des ensembles comparables comprennent également des coupes attiques à vernis noir du type C, variante *concave lip* (Sparkes 1970, 91) et un skyphos attique à figures noires du type d'Hermogenes décoré d'un combat d'hoplites (Solier 1990, 63-64).

3.3. Le matériel du silo FS 1, u.s. 03

L'inventaire de la céramique mise au jour dans cette u.s. est donné dans le tableau III. Il s'agit ici d'un ensemble nettement plus récent, ainsi que l'indiquait la stratigraphie. Une évolution est très sensible dans la céramique ibéro-languedocienne qui fait place aux jarres à col haut et évasé, aux œnochoés à anse bifide surélevée, aux formes carénées (fig. 13). Dans la céramique non tournée, ce sont les urnes à col convergent et les gobelets à carène moyenne qui dominent. Toutes ces formes sont en usage dans la deuxième moitié du V^e et pendant le IV^e s., comme le col d'amphore massaliète du type 5 de Py. La chronologie de ce remplissage, qui date le comblement du silo quelque temps après son abandon fonctionnel, peut être précisée grâce à la céramique attique. La céramique à figures rouges est représentée par au moins une coupe dont le type ne peut être identifié, décorée de rinceaux et palmettes à l'extérieur, et d'une grecque entourant le médaillon à l'intérieur. Plus complet, un skyphos est à rattacher au groupe F.B. (Beazley 1963, 1484-1495) daté de la première moitié du IV^e s. Le skyphos à vernis noir,

qui correspond au type Attique 350 de l'Agora d'Athènes, avec ses attaches d'anses au-dessous du rebord, est postérieur à 400 (Sparkes 1970, 85).

Des objets métalliques accompagnaient la céramique (fig. 14) : en fer, une serpe à débroussailler ou à élaguer, à douille ; quelques fragments dont certains peuvent appartenir à une ou plusieurs fibules ; en bronze, une fibule de schéma La Tène I, dont l'extrémité du pied, repliée sur l'arc de section ovale (type 9 de Tendille), se termine par une tête d'oiseau ; un gros clou. On a également mis au jour une navette en os de métier à tisser aménagée en peigne sur une de ses faces. Ces objets ne peuvent contribuer mieux que la céramique attique à la datation de l'ensemble.

Pour nous résumer, nous pouvons considérer que la construction de la maison est postérieure aux années 550-530. Sa durée de vie a été brève, puisqu'elle est déjà arasée

Type de céramique	Nb fr.	NMI	% fr. / cat.	% fr. / vaiss.	% fr. / tot.	Typologie	Éléments représentés	Fig. 13
attique	15	5	12,29	5,57	4,36	AT-FR Ky0 AT-FR Sk2d AT-VN 350-354	2b, 1a 1b 1f 1b	n° 3 n° 2 et 4 n° 1
pseudo-attique	1	1	0,82	0,37	0,29	PSEUDO-AT 541	1f	
ibéro-languedocienne	96	10	78,69	35,68	27,9	IB-LANG 16 IB-LANG 20 IB-LANG 51 IB-LANG 52 IB-LANG 54 IB-LANG 63 IB-LANG 143	2b 1a 2b 1b 1fr 2b 1 complet 1f	n° 10 n° 7 n° 9
grise monochrome	9	4	7,38	3,34	2,61	GR-MONO 4b	1b	
claire massaliète	1	1	0,82	0,37	0,29	CL-MAS 621	1b	n° 5
tot. céramique tournée	122	21	100	45,35	35,47			
céramique non tournée	147	16		54,65	42,73	CNT-LOC U3 CNT-LOC G7 CNT-LOC G2a CNT-LOC J1a CNT-LOC C3 CNT-LOC C1d2	3b, 1d, 2f 1a 2 complets, 1b 1b 4b 1b	n° 11 et 12 n° 13 et 14
total vaisselle	269	37		100	78,2			
amphores ibéro-puniques	28	1	65,11		8,14			
amphores massaliètes	15	2	34,88		4,36	A-MAS 4	1 col	n° 6
total amphores	43	3			12,5			
dolium	32	3			9,3	DOLIUM bd1c DOLIUM bd8d	1b 1b	n° 16 n° 15
total céramiques	344	43			100			

Tabl. III

Matériel céramique
du silo FS 1, u. s. 03.

lors de l'incendie du site à la fin du VI^e ou au début du V^e s. Le secteur est réoccupé au V^e s. mais l'architecture correspondant à cette nouvelle phase ne nous est pas parvenue, victime d'érosions diverses. Seul le fond de silo abandonné et comblé dans la première moitié du IV^e s. en témoigne ⁶.

4

Architecture et organisation spatiale

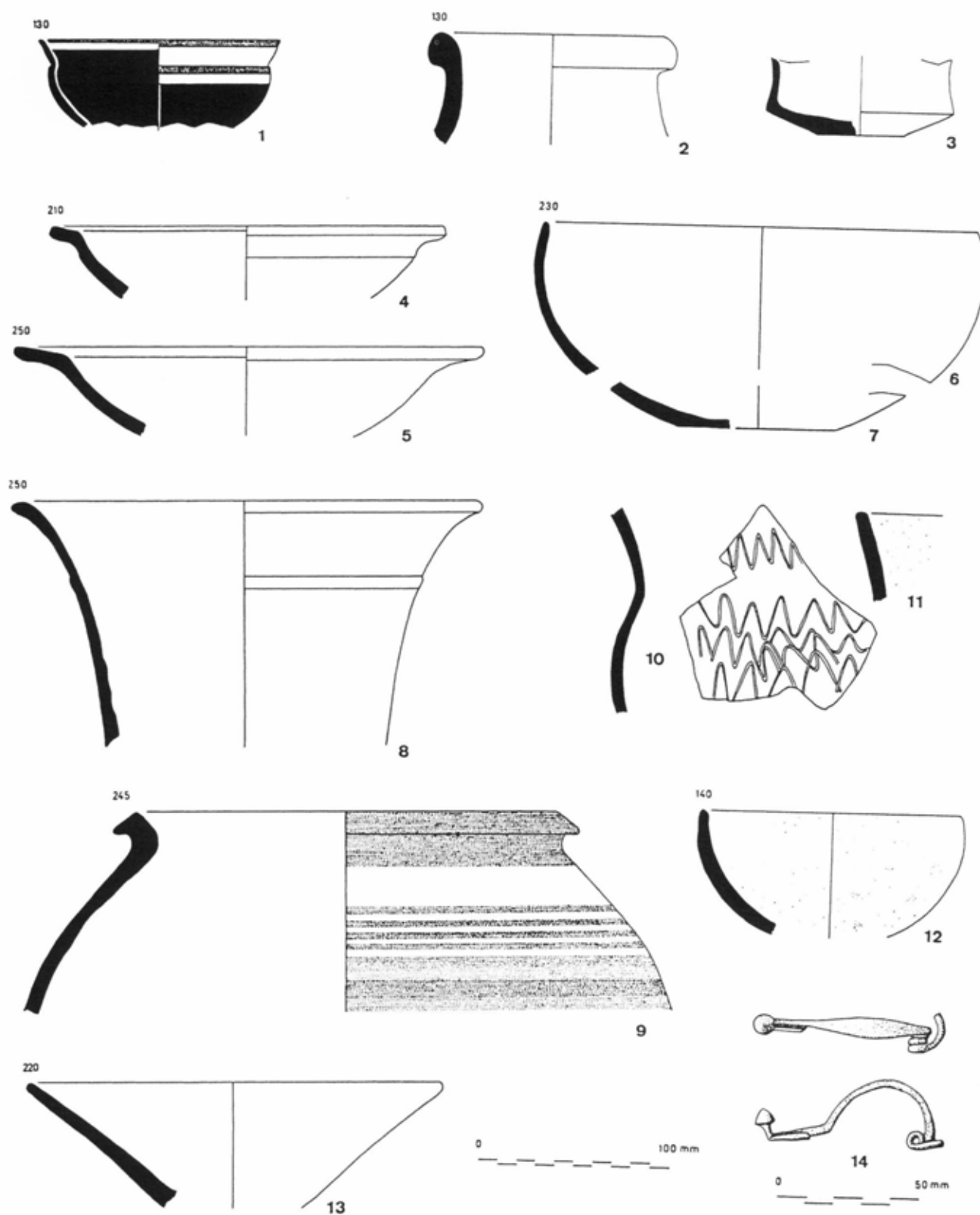
4.1. Division de l'espace et dimensions

L'espace protégé par une avancée de toiture assure la transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison. Avec une superficie de 4,40 m², il ne peut être considéré comme

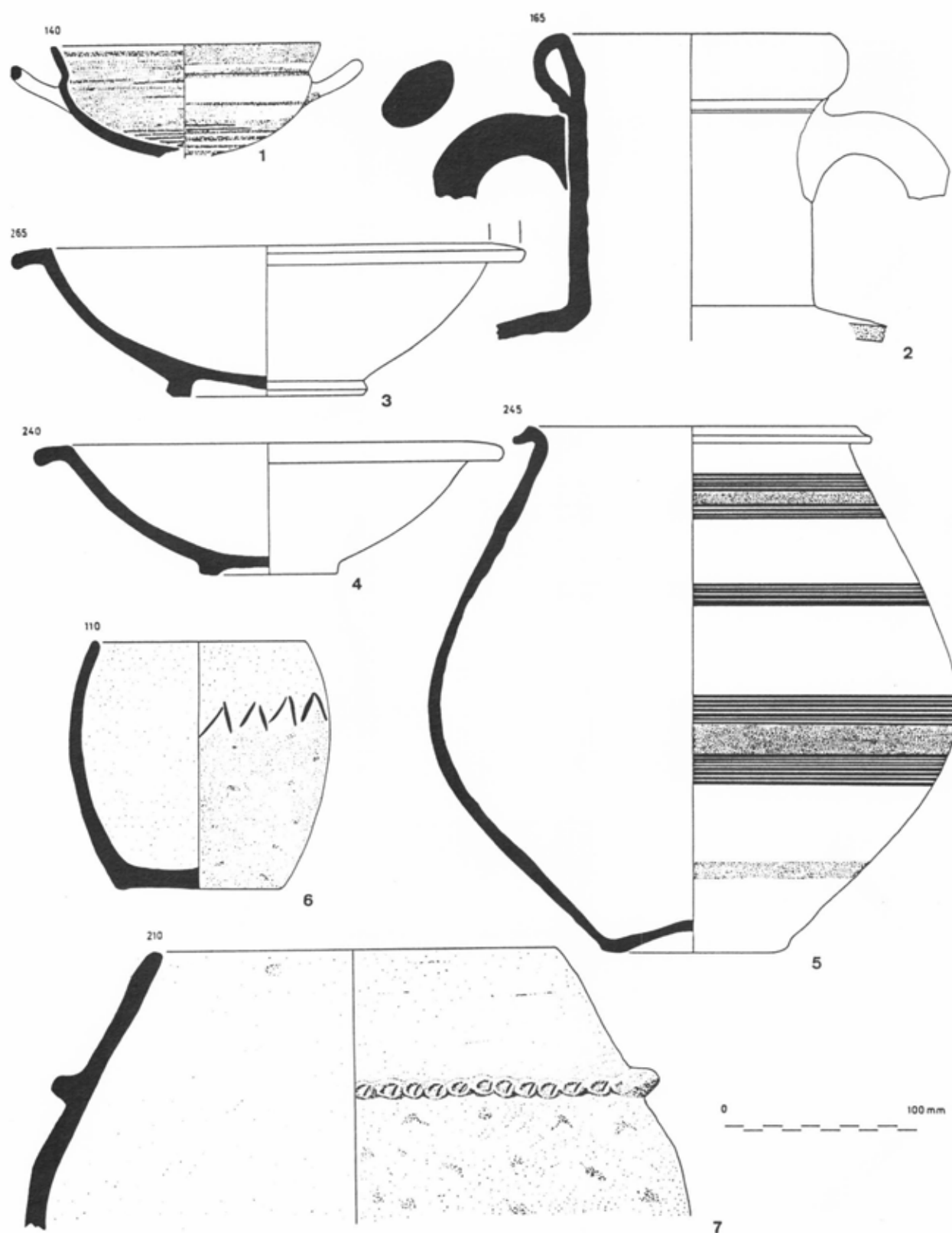
une véritable pièce, mais comme un abri pour la porte, élément essentiel de la maison, un lieu propice à des activités culinaires ou artisanales, au rangement d'outils ou de matériels. Le rôle de protection de la porte contre les intempéries est évident et répond bien à l'orientation de la maison, qui, s'ouvrant au Nord-Ouest, est exposée au vent le plus violent et aux pluies de la mauvaise saison. L'utilisation probable pour des activités culinaires est suggérée par la présence presque systématique de foyers près de l'entrée des maisons protohistoriques bien illustrée à Martigues (Chausserie-Laprée 1990, 45) ou dans l'ouverture du vestibule lui-même à Puig Castellet (Pons i Brun 1981, 65). La grande pièce occupe une superficie suffisante (25,75 m²) pour répondre aux besoins d'un noyau familial.

A-t-il existé des divisions internes qui n'apparaissent pas au niveau de la fondation ? Il est difficile de répondre à cette question, toujours à cause de l'absence du sol de l'habitation. Sur celui-ci des traces d'aménagement en matériaux légers auraient pu subsister. Les restes de mobilier, par leur nature et leur localisation, auraient également pu comme à Gailhan (Dedet 1987, 141) préciser l'utilisation de l'espace. Notons cependant qu'aucun alignement de trous de poteaux transversal n'a été constaté, et que la rangée de petits moellons observé en 51-10, coupé par la tranchée de fondation, est antérieur au bâtiment. Si nous igno-

⁶ On mesure l'importance des déplacements de sédiments sur ce site où, dans la partie la mieux conservée du secteur sud-ouest, les premiers niveaux en place sont de la charnière VI^e-V^e s. Il n'est pas difficile d'imaginer l'épaisseur occupée au-dessus de ces horizons par les couches allant du V^e s. au I^{er} s. quand on sait l'importance de la sédimentation anthropique sur les habitats où la terre est le principal matériau de construction.



11 Matériel des remblais antérieurs à la construction. N° 1 : céramique ionienne ; 2 : amphore étrusque ; 3 à 8 : céramique grise monochrome ; 9 : céramique ibéro-languedocienne ; 10 à 13 : céramique non tournée ; 14 : fibule en bronze.



12 Matériel du sol postérieur à la construction. N° 1 : céramique pseudo-ionienne ; 2 : amphore massaliète ; 3 et 4 : céramique grise monochrome ; 5 : céramique ibéro-languedocienne ; 6 et 7 : céramique non tournée

rons tout de l'aménagement intérieur et de la position du mobilier, nous pouvons supposer que la partie arrière était plutôt consacrée au stockage des réserves et de la vaisselle. Cela nous est suggéré par la découverte, dans le chantier 2 voisin, de la partie arrière d'une maison incendiée. Étaient brisées en place, sur un espace restreint, deux grandes jarres ibéro-languedociennes, une amphore de Marseille et plusieurs pièces de vaisselle.

Ces dimensions intérieures — au total un peu plus de 30 m² — sont sensiblement supérieures à celles rencontrées habituellement en Provence et Languedoc oriental à la même époque dans l'habitation en dur, dont la superficie est comprise entre 10 et 22 m² (Dedet 1987, 189). En revanche elles se rapprochent des dimensions connues en Languedoc occidental vers le milieu du V^e s. : maison 22G du Cayla de Mailhac (28 m²), maison "du potier" de Pech Maho (33 m²) ou maison rectangulaire sur poteaux porteurs de l'Agréable à Villasavary (30 m²) (Passelac 1994). La maison de la Moulinasse, qui se rapproche aussi de ce point de vue des habitations du monde ibérique, montre que la dichotomie observée entre Languedoc oriental et Languedoc occidental semble déjà en place au VI^e s. pour ce qui concerne la superficie de l'habitation.

4.2. Techniques de construction : fondation, élévation et couverture

Une première remarque concerne la nature des structures reconnues. Nous avons employé le terme de *fondation* parce que contrairement à ce que l'on observe souvent dans l'habitat protohistorique, le soubassement de pierres liées à la terre a été ici placé dans une tranchée creusée dans les remblais déjà en place. Le bord de cette tranchée de fondation était particulièrement bien visible du côté est du MR 1 sur plus de 3 m (fig. 5 et 10). Dans la partie médiane du MR 1, la fondation était constituée de trois assises. On peut supposer que vers le sud, où elle était moins bien conservée, elle comportait un nombre d'assises plus important de façon à compenser la déclivité du terrain.

L'arasement ancien du bâtiment juste au-dessous du niveau du sol nous prive des données concernant son élévation. De même, et par voie de conséquence, aucune observation ne se rapporte à des vestiges de toiture. Si nous manquons donc de données matérielles sur ces deux points, il n'est pas pour autant impossible d'envisager une restitution de l'élévation et de la toiture.

D'une part, la nature et la technique de la fondation peuvent nous fournir des indications sur l'élévation : la fondation large en moyenne de 0,50 m ne présente aucun évidement, là où la partie supérieure est conservée, pouvant correspondre à l'insertion de poteaux de bois. Aucun trou de poteau n'a été par ailleurs observé de part et d'autre

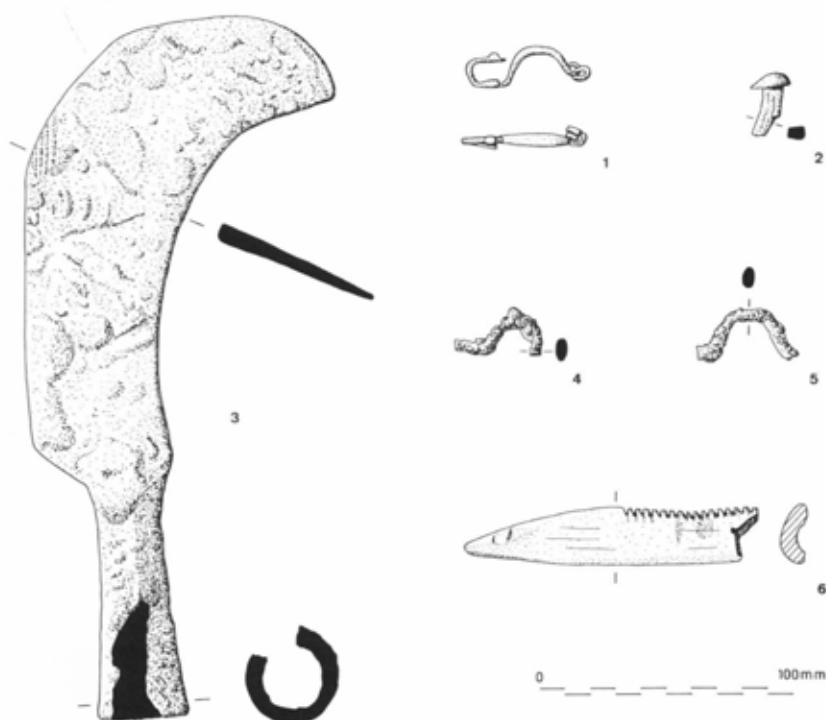
de cette fondation. Il est donc clair que nous sommes en présence de murs porteurs. Ces murs étaient-ils entièrement en moellons ou en terre crue ? La deuxième hypothèse nous paraît la plus vraisemblable. L'assise supérieure de la fondation offre en effet un lit régulier et plan (fig. 6) propre à la pose d'adobes. D'ailleurs, des restes de matériau argileux étaient encore visibles sur cette surface entre les moellons. La largeur de la fondation correspond bien à la largeur la plus fréquemment observée pour l'Age du fer, qui varie entre 0,40 et 0,60 m (Chazelles 1990, 103). En outre, dans les niveaux de destruction immédiatement postérieurs au bâtiment, les couches de matériaux argileux et des restes d'adobes attestent ce mode de construction sur le site. Nulle part n'a été reconnu un volume de moellons suffisamment important pour provenir de l'effondrement de murs. Il est donc très vraisemblable que l'élévation de notre bâtiment était constituée d'adobes. On peut également interpréter dans ce sens la présence de poteaux de bois (*antes*) en avant des murs latéraux. Ceux-ci avaient pour rôle de soutenir la première poutre transversale qui n'aurait pu prendre appui sans y exercer une dangereuse pression sur l'extrémité d'un mur en adobe. La construction et élévation en adobe a été reconnue dans ce domaine géographique à Bessan et Pech-Maho au VI^e s., à Béziers, Montlaurès et Salses au V^e s. (Chazelles 1990, 61-71). En Languedoc occidental un nouvel exemple, sur l'oppidum du Cros, à Caunes-Minervois, serait à situer à l'extrême fin du VII^e ou au début du VI^e s. (Gasco 1994). Si une telle chronologie se confirmait, on pourrait sans doute dissocier le phénomène de l'utilisation l'adobe en Languedoc occidental de la diffusion à partir des sites de la région de l'étang de Berre, considérée comme une conséquence de la présence phocéenne à Marseille. La situation de notre région serait à comparer plutôt à celle qui prévaut de l'autre côté des Pyrénées, caractérisée par une utilisation de l'adobe précoce et souvent reconnue très à l'intérieur des terres⁷.

D'autre part le plan même du bâtiment et ses dimensions suggèrent fortement un type de couverture. La forme rectangulaire allongée où les portées ne dépassent pas 4,5 m sont favorables à l'établissement de toits plats économes d'un bois rare dans les régions méditerranéennes. Ici la portée maximum vers l'arrière de la maison est de

⁷ Sur les sites de l'intérieur du Languedoc comme la Cité à Carcassonne, l'Agréable à Villasavary, où l'on croit l'avoir identifiée, la brique crue n'a pas été observée en place et aucun solin de pierres n'est connu. Il faut sans doute attendre des confirmations, car la confusion avec des objets de terre tels que des gros pesons, ou des fragments de structures de stockage ou de cuisson en terre est toujours possible. On sait à la lumière des plus récentes fouilles, que dans cet *hinterland* l'habitation du premier Age du fer était essentiellement construite sur poteaux porteurs. Dans ce contexte, l'adobe, si son usage était confirmé par des observations *in situ*, n'aurait servi qu'à élever, en partie, les parois entre les poteaux, jouant le rôle d'un hourdis au même titre que le torchis.



13 Matériel du silo FS 1 (u.s. 03). N° 1 à 4 : céramique attique ; 5 : mortier massaliète ; 6 : amphore massaliète ; 7 à 10 : céramique ibéro-languedocienne ; 11 à 14 : céramique non tournée ; 15 et 16 : doliums.



14 Petits objets du silo FS 1. N° 1 et 2 : bronze ; 3 à 5 : fer ; 6 : os.

4,25 m. Elle se réduit à l'avant à 3,5 m. On doit envisager ce type de toiture pour notre bâtiment dont l'entrée axée se prête difficilement à la mise en place d'une toiture à double pente. Ce type de toiture nécessite en effet des poteaux de soutien de la faîtière et s'accompagne généralement d'une entrée décalée sur un côté. Aucun trou de poteau n'a été reconnu ici en position axiale. Si ces poteaux avaient été posés sur des dés de pierre en fondation, au même niveau que ceux de l'entrée et de la porte, on n'aurait pas manqué de les trouver. Une toiture à double pente est toujours envisageable sur ce type de bâtiment, si elle repose sur une charpente constituée d'entrails, d'arbalétriers et de poutres soutenant la faîtière. Mais cette solution exige une quantité très importante de bois de bonne section.

Dans la construction du toit plat oriental les poutres transversales sont constituées de troncs bruts peu espacés d'une section de 0,10 à 0,20 cm, ou plus en fonction de la portée, qui débordent largement sur les côtés pour protéger les murs (Aurenche 1981, 153-155). Les branches sont utilisées perpendiculairement et soutiennent la chape de terre. C'est un dispositif de ce type qui est observé à la Moulinasse pour les maisons immédiatement postérieures à la nôtre : la couche de matériaux argileux 2002 qui correspond à la chute d'une toiture sur un sol renfermait des fragments de chevrons et de branches enrobés de torchis. Dans le secteur ouest on a également retrouvé, là où cette couche était présente, des restes de clayonnage et des éléments de torchis cuit par l'incendie portant des empreintes de paille

sur leur face inférieure. Ces observations sont proches de celles qui ont été effectuées un peu partout en Languedoc méditerranéen avec des variantes liées à l'environnement végétal du site (Dedet 1987, 23-32 ; Chazelles 1990, 348-350 ; Michelozzi 1982, 55). Elles valident l'hypothèse du toit recouvert de terre, mais ne peuvent évidemment nous préciser sa forme exacte (plat ou à légère pente, sens de la pente...). Etant donnée la situation des maisons en bordure de falaise, il serait logique d'imaginer une légère pente dirigée vers l'extérieur de l'habitat, évacuant ainsi l'eau à l'opposé des zones de circulation.

4.3. Interprétation et origine du plan

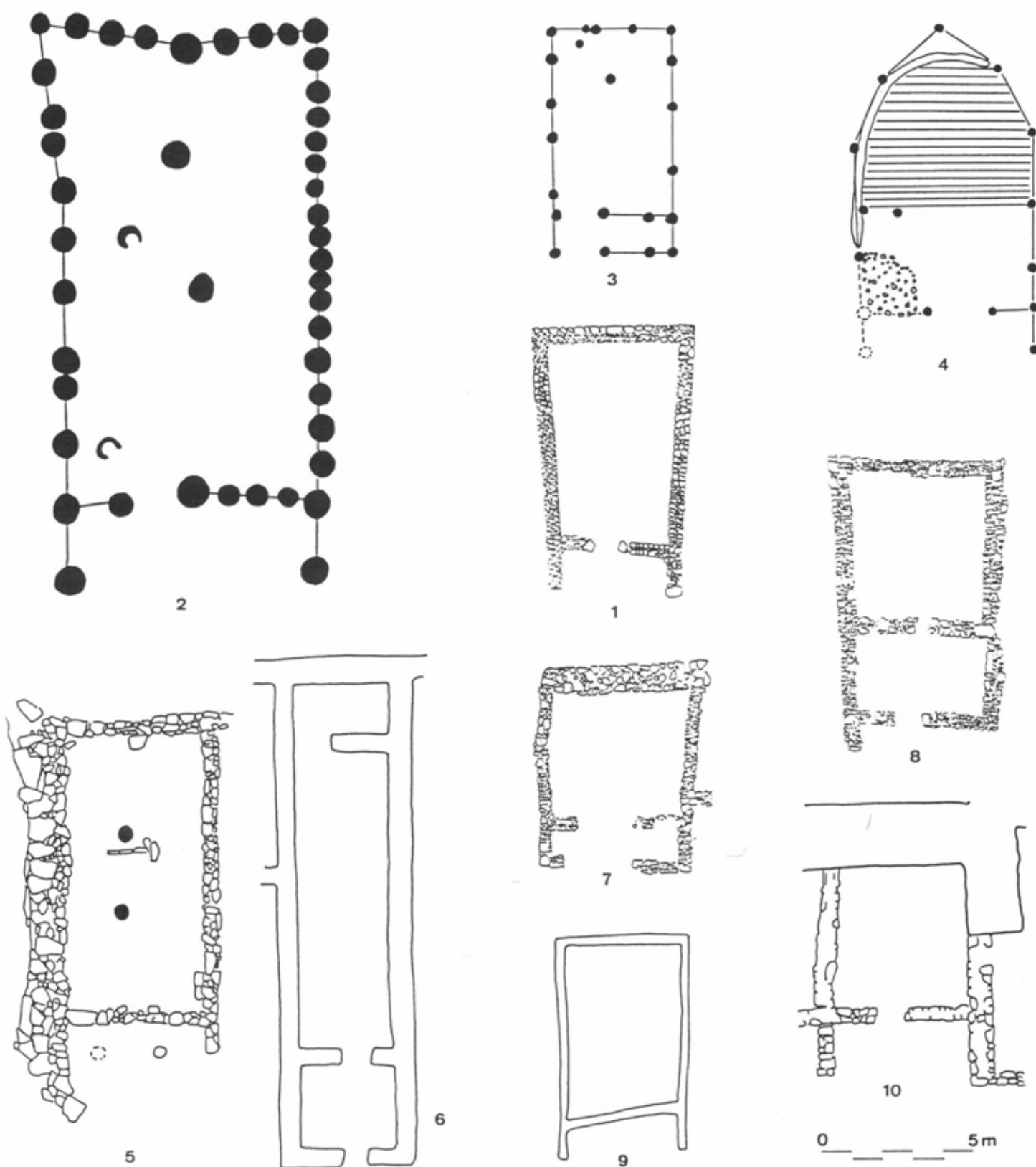
Anticipant sur l'interprétation de ce bâtiment, nous avons employé constamment le terme de "maison". Revenons sur le plan pour en souligner les principales caractéristiques :

– il s'agit d'un bâtiment de plan sensiblement trapézoïdal, en fait un plan rectangulaire allongé déformé par des contraintes que nous réexa-

minerons plus loin ;

– ce bâtiment est pourvu sur sa face antérieure, où se trouve l'entrée, d'une avancée de toiture reposant sur le prolongement des murs latéraux terminés par des antes. Mais la fouille n'ayant pu être développée sur toute cette partie avant, nous ne savons pas si celle-ci était pourvue de poteaux entre les antes (portique caractérisant le *megaron*).

Ce plan qui est présent dans l'architecture religieuse grecque dès avant la période archaïque (Mazarakis Ainián 1985) est devenu le schéma type du temple grec, puis italique. Nous ne pouvons cependant retenir, pour de multiples raisons, une interprétation religieuse de notre bâtiment. Le décalage culturel, tout d'abord, avec le monde grec. Un lieu de culte de type grec supposerait la présence sur place d'une communauté exogène suffisamment nombreuse et permanente. Or le site est manifestement un site indigène, comme le montre la composition du matériel archéologique. Par ailleurs ce bâtiment ne présente pas de dimensions hors des normes de l'habitat contemporain. Aucun élément architectural particulier, aucun élément sculpté ou objet à caractère cultuel n'a été trouvé à proximité. Enfin, il n'occupe pas un emplacement particulièrement remarquable sur le site mais s'intègre parfaitement à une zone d'habitat par une disposition conforme à celle des autres maisons repérées. A cette argumentation fondée sur des considérations locales, ajoutons que la récente enquête sur les espaces et monuments publics protohistoriques en Gaule méridionale n'a recensé aucun témoignage de



construction culturelle grecque antérieure à la période tardohellénistique en dehors de Marseille et de son territoire (Arcelin 1992, 201). L'activité religieuse indigène quant à

elle, ne prend pas, à la période qui nous intéresse, une forme collective se traduisant par l'intégration dans l'urbanisme d'espaces ou de monuments spécifiques. Elle s'exer-

ce sur le territoire, à proximité de l'agglomération ou dans celle-ci sous des formes qui ne génèrent pas encore une architecture particulière (*ibid.*, 186-188 et 196).

Le plan rectangulaire à antes ou à *megaron* est aussi utilisé par l'architecture domestique. Il est largement répandu dans le monde grec insulaire au géométrique tardif jusqu'à la fin du VIII^e s. et très largement associé, dans ce domaine géographique, au plan à abside (Fusaro 1982, 6-7). Dans le plan de W. Lamb reproduit par A. Nickels (1976, fig. 19) et représentant plusieurs états d'une maison d'Antissa dans l'île de Lesbos, on distingue bien une entrée à ante fondée sur un dé de pierre comparable à celui de la Moulinasse. Outre la conception du plan, la mise en œuvre des matériaux paraît proche du modèle grec. Peut-on envisager, comme A. Nickels l'a fait pour Bessan, une influence grecque directe sur l'architecture domestique de notre site ? Contrairement à la Monédière, la Moulinasse n'est pas établie à proximité d'une installation phocéenne. Mais sa fonction de débarcadère en bordure d'un bras de mer l'a certainement mise en contact permanent avec les acteurs du commerce étrusque et grec. Depuis la découverte d'une inscription sur plomb de Pech Maho, nous connaissons mieux les modalités de ces opérations commerciales, du moins au V^e s., qui font intervenir des courtiers grecs ou des « indigènes fortement hellénisés » (Lejeune 1988, 48). De telles relations n'ont pas manqué d'intéresser le site de la Moulinasse, comme tous les sites du littoral, dès le VI^e s. (si l'on en juge par l'importance quantitative du matériel étrusque et grec retrouvé). Elles ont pu participer à la diffusion des modèles grecs en matière d'habitat.

Il faut cependant observer qu'entre les modèles helléniques de la maison à antes et la construction de la Moulinasse existe un décalage chronologique — deux siècles environ — dont l'importance est difficile à expliquer. Ce décalage que l'on observe aussi à propos des maisons à abside n'avait pas échappé à A. Nickels (1976, 125).

Si nous recherchons dans d'autres directions des éléments de comparaison, nous constatons que la maison rectangulaire avec ouverture sur un petit côté protégée par une avancée du toit ou à vestibule, est très largement répandue à la fois dans l'espace et dans le temps. En faisant abstrac-

tion des techniques de construction, qui peuvent refléter des habitudes culturelles ou des contraintes locales, nous trouvons des parallèles dans l'habitat de terre et bois à poteaux porteurs du Bronze final. Deux maisons rectangulaires de Perleberg (Allemagne de l'Est) (Audouze 1989, 256) présentent un dispositif d'entrée dont les proportions par rapport à la pièce principale sont très voisines de celles de la Moulinasse. La maison à abside de Dampierre-sur-le Doubs (Pétrequin 1969, 30 et fig. 22) présente également un dispositif d'avancée de toiture de proportions semblables. Il n'est pas inintéressant de souligner que munie à la fois d'une abside, d'une avancée de toiture et d'une bipartition de l'espace intérieur, cette maison fait un lointain écho, dans le monde occidental, aux formes connues en Grèce à la même époque. Dans les régions de l'Europe celtique, ces maisons paraissent assez exceptionnelles, par leur architecture et leur localisation, et sont souvent considérées comme des maisons de chefs, ou des constructions communautaires⁸.

Dans la Péninsule ibérique, les maisons de la vallée de l'Ebre, dont celles de Cortes de Navarra constituent le modèle, ont un plan rectangulaire allongé à porte axée sur le petit côté. Construites en terre crue et munies d'un vestibule, elles offrent des ressemblances notables avec la nôtre. Sans doute le parallèle n'est pas total : les proportions sont beaucoup plus allongées (16 x 4,5 m) et la toiture couvre un véritable vestibule de dimensions plus vastes. Elles présentent par ailleurs souvent une division interne vers le fond de la salle principale ; les murs ne reposent pas sur un solin de pierres et les habitations sont associées en îlots par des murs mitoyens (Maluquer de Motes 1954, I, fig. 2, 5, 9) ; à propos de ces maisons l'auteur évoque le *megaron* dont elles constituent seulement un souvenir, une forme lointaine et évoluée (Maluquer de Motes 1986, 25). Pour une région aussi éloignée de la Méditerranée, et un site de chronologie haute ("paléoisibérique"), l'auteur ne fait pas appel à une influence orientale.

Plus tard l'habitat ibérique offre des plans assez proches, comme, au III^e s., ceux des cellules de Puig Castellet. Les constructions sont adossées au rempart et présentent un plan rectangulaire ou légèrement trapézoïdal. L'espace 2 (6,7 x 5,45 m) est proche de notre plan avec un vestibule délimité par les murs latéraux et clos en façade par une structure en matériaux périssables. L'espace 1 (6,50 x 5,30 m) offre une superficie intérieure de 24 m². Il est divisée en deux parties : un vestibule largement ouvert de 4,7 m² et une salle principale de 19,3 m² (Pons i Brun 1981, 60-61). L'analyse détaillée de l'architecture a conduit les auteurs à considérer cet état comme le résultat d'une évolution qui a vu le vestibule se rajouter à une maison à simple avancée de toiture (Pons i Brun 1989, fig. 26).

⁸ Ainsi le bâtiment 41 du Goldenberg, Wurtemberg, dont on remarquera en outre les grandes dimensions (17 x 9,5 m) (Audouze 1989, 282)

15 Plans de maisons à avancée de toiture et à vestibule. 1 : La Moulinasse, Salles d'Aude ; 2 : Le Goldberg, Wurtemberg, d'après Bersu ; 3 : Le Perleberg, Prignitz, Bronze final, d'après Bohm (2 et 3 dans Audouze 1989) ; 4 : Dampierre-sur-le-Doubs, d'après Pétrequin 1969 et, en pointillés, proposition de restitution ; 5 : Emporio, Chios, d'après J. Boardman (dans Fusaro 1982) ; 6 : Cortes de Navarra, d'après Maluquer de Motes 1986 ; 7 : Puig Castellet, Lloret de Mar, d'après Pons i Brun 1981 ; 8 : Oppido Lucano, Basilicata, d'après Lissi Caronna 1986 ; 9 : Besançon, d'après Guilhot 1992 ; 10 : Taradeau, d'après Goudineau 1976 [éch. commune sauf pour les n° 3 et 5, éch. inconnue].



16 Tentative de restitution de l'unité domestique de la Moulinasse.

En Italie, l'habitat étrusque antérieur à l'urbanisme de type Marzabotto offre au V^e s. et peut-être avant, des plans allongés, simples, à deux pièces. C'est le cas de l'habitat fouillé à Casalecchio di Reno, près de Bologne, où les maisons sont construites sur solins de galets. F.-H. Pairault évoque à titre de comparaison une maison de San Giovenale qui possède deux pièces, « la première formant vestibule, et la seconde, plus longue, communicant avec la première ». L'origine de ce plan est recherché dans la période villanovienne (Pairault 1972, 157-158) ⁹. Dans le sud, en Basilicate, une maison de l'oppidum de Lucano offre un schéma semblable dans la seconde moitié du IV^e et le début du III^e s., mais il résulte d'une évolution. A une première salle de plan trapézoïdal a été ajoutée une avant-salle dont l'entrée est protégée par un auvent (Lissi 1986, 351). Les cas d'extension de la surface occupée par le rajout d'un vestibule, comme au Marduel (Py 1992, 278), sont nombreux, et se démarquent de notre plan dont il faut rappeler l'homogénéité.

A une époque encore plus tardive le schéma de la maison de la Moulinasse se retrouve dans deux constructions de l'oppidum du Fort à Taradeau. Deux cellules à mur mitoyen appuyées au rempart, comme à Puig Castellet, ont leur entrée protégée par des avancées des murs latéraux. L'une mesure environ 7 x 5 m ; l'autre présente un plan proche du carré (Goudineau 1976, fig. 14).

Ce schéma se retrouve enfin au début de la période gallo-romaine et constitue le plan-type D des maisons de Besançon dans la phase III de l'occupation. Ici la technique de construction est très différente, associant poteaux porteurs et murs étroits en adobe sur sablière basse (Guilhot 1992, 253).

On pourrait multiplier les exemples montrant que la répartition de ce schéma très simple est extrêmement large dans la Protohistoire européenne. Simple convergence ou permanence d'un archétype indo-européen, il a constitué, avec des variantes quant aux proportions et à l'aménagement du vestibule, un des plans de base les plus répandus de la maison protohistorique, et de tradition protohistorique ¹⁰.

⁹ On connaît également dans l'architecture étrusque précoce des dispositifs de protection de l'entrée reposant sur des poteaux de bois (Prayon 1975, abb. 26 et 28).

En l'absence d'éléments sur l'identité culturelle des habitants de la maison de la Moulinasse, il ne nous paraît donc pas indispensable de faire appel au modèle grec pour expliquer la présence d'un tel plan sur le site. Nous rejoignons ainsi les hypothèses émises à juste titre par B. Dedet (1990, 50-52) à propos des maisons à absides. On regrettera cependant qu'aucune autre maison appartenant à la même phase d'occupation n'ait pu être entièrement reconnue. On ne peut donc savoir actuellement si ce plan est exceptionnel ou s'il constitue un des plans-typiques de cet habitat au VI^e s.

4.4. Organisation de l'habitat de la Moulinasse

L'examen des photographies aériennes et de la topographie nous ont livré l'organisation d'ensemble du site : éperon barré classique avec, pour les périodes les plus anciennes tout au moins, un accès dans la partie centrale de l'enceinte. A partir des observations effectuées dans les trois chantiers, dont on regrettera qu'elles n'aient pu être développées, on peut déduire dans ses grandes lignes l'organisation de l'habitat dans la zone sud-ouest.

Dans le chantier 2, comme dans le chantier 3, on a constaté que les murs arrière des maisons (trois d'entre eux au moins ont été reconnus) s'appuient sur le bord de la falaise. Les maisons étant placées perpendiculairement à la bordure du site, c'est la topographie qui commande à l'organisation de cet habitat au VI^e s. Ainsi, dans le chantier 3 ouvert à un endroit où la falaise dessine une courbe sensible, les murs latéraux des deux maisons juxtaposées convergent

¹⁰ Une construction comme celle de Lescut à Oupia (Aude) (deuxième moitié du V^e s. av. J.-C.) qui présente plusieurs d'éléments de pierre, supports de poteaux, alignés perpendiculairement à un solin peut relever de ce type de plan. Ici le bâtiment a été interprété comme un entrepôt (Rancoule 1987, 17-18). Il pourrait s'agir également de la partie d'une maison consacrée au stockage comme on peut s'attendre à en trouver dans une ferme. A Pech Maho existe dans les niveaux anciens la partie antérieure d'un bâtiment très incomplètement dégagé qui présente des supports de piliers. Ces vestiges nécessiteraient une plus large exploration pour pouvoir être interprétés (renseignement de M. Y. Solier).

parce que les murs arrière sont établis parallèlement à la bordure rocheuse. Il faut certainement rechercher dans la même contrainte topographique l'origine du plan trapézoïdal de la maison étudiée. De telles déformations du plan rectangulaire sont légion. Des exemples particulièrement parlants peuvent être pris à Martigues (Chausserie-Laprée 1990, fig. 2 et 3) et à Pech Maho (Solier 1985, 60) où le rempart curviligne induit la forme trapézoïdale des habitations.

On tirera de cette observation un enseignement sur la densité des habitations dans ce secteur. L'impact de la topographie sur la forme de la maison implique l'existence d'un tissu suffisamment serré sans lequel une telle contrainte ne pourrait s'exercer. On peut donc formuler l'hypothèse qu'une autre maison — ou tout au moins une structure liée à une habitation — venait s'appuyer aussi contre notre unité domestique sur son côté est.

Ainsi la Moulinasse posséderait, dans le dernier tiers du VI^e s., au moins dans ce secteur, une structure d'habitat serrée, mais dépourvue de murs mitoyens, sorte d'étape intermédiaire entre l'habitat à structure lâche et celui où les maisons se groupent en îlots. S'il devait être confirmé, ce type d'organisation indiquerait l'acquisition récente des nouvelles techniques constructives ¹¹, acquisition pour un temps sans grandes conséquences sur les formes de l'habitat.

Il est impossible de dire aujourd'hui si les habitations occupaient, à l'Age du fer, la totalité de l'éperon. Les prospections de surface, et surtout l'observation du labour profond ont essentiellement livré des vestiges de cette époque dans les zones périphériques du site. La bordure sud-ouest a donné lieu aux plus nombreuses observations, sur une largeur d'environ 25 m. La bordure ouest n'a pas été labourée. Les vestiges étaient à nouveau présents sur la bordure nord-est et la partie est, laissant vierge de traces d'habitat toute la zone centrale sur environ 4 000 m². Ce vide constaté peut correspondre réellement à l'existence au centre de l'habitat d'un espace non construit, comme plus tard à Taradeau, qui a pu être utilisé ici pour parquer du bétail, se livrer à des activités artisanales ou commerciales, des rassemblements communautaires, mettre en place quelques cultures vivrières. Il peut également résulter d'une forte érosion du terrain — encore sensiblement plus élevé à cet endroit — et d'un épierrement agricole qui se seraient conjugués pour éliminer les traces des occupations les plus récentes. Seules quelques sépultures à inhumation attribuables, du moins en partie, à l'occupation du Bronze, ont été localisées dans cette partie du site.

¹¹ On ne connaît pas l'habitat immédiatement antérieur (du début du premier Age du fer) dans la région proche du site ni sur le site même. Seul l'habitat de Portal-Vielh, à Vendres, donne l'image de cabanes en matériaux périssables datées du Bronze final IIIb. De forme rectangulaire et ovale, de dimensions restreintes, elles sont construites en torchis sur poteaux porteurs (Louis, Taffanel 1955, 141-142).

5

Conclusions

Le bâtiment du chantier 3 de la Moulinasse peut être identifié, malgré l'absence du sol contemporain, comme une unité domestique construite dans le dernier tiers du VI^e s. et détruite peu avant la charnière des VI^e et V^e s. Son plan, pour le moment très original dans la région — mais il faut souligner la rareté des habitations dont le plan a été entièrement mis au jour —, évoque celui du *megaron* de la Méditerranée orientale. Il présente également une parenté avec des maisons à salle unique et avancée de toiture ou vestibule, largement représentées pendant la Protohistoire dans toute l'Europe. L'apport de la Méditerranée orientale généralement reconnu sur l'habitat de cette période se manifesterait plutôt ici dans les techniques constructives : utilisation d'une fondation de pierres comme base de parois très probablement en adobes. La présence d'une véritable fondation place notre maison en marge des techniques généralement observées dans la Protohistoire régionale. Sans doute, sur un site côtier comme la Moulinasse, largement ouvert au commerce méditerranéen, il est difficile de rejeter, tout au moins en ce qui concerne la technique de construction, la possibilité d'une influence hellène qu'elle soit venue de Marseille ou d'*Emporion*. Il reste que l'utilisation de l'adobe, qui paraît très précoce dans le bassin de l'Aude, ainsi que les dimensions des habitations invitent d'une manière générale au rapprochement avec les processus observés au-delà des Pyrénées. Sur le plan de l'organisation de l'habitat, en émettant les réserves qu'impose le caractère ponctuel de la fouille, on pourrait définir ici une situation intermédiaire entre l'habitat à structure lâche, encore présent sur le site voisin de Montlaurès au V^e s., et le regroupement des maisons en îlots à murs mitoyens qui se développe à partir de ce même siècle en Languedoc occidental.

L'état de conservation de la maison de la Moulinasse et les conditions de la fouille n'ont pas permis de lever un certain nombre d'incertitudes. Il est évident que les problèmes posés, tant du point de vue de l'habitation que de celui de l'organisation de l'habitat ne pourront trouver un début de réponse que dans le développement des fouilles extensives.

* Chercheur au CNRS, U.P.R. 290. C.D.A.R., 390 avenue de Pérols – 34970 Lattes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ambert 1993** : AMBERT (M. et P.) et LUGAND (M.) – Le littoral des départements de l'Aude et de l'Hérault, Atlas des changements des lignes de rivage au cours des 2000 dernières années. *ALang*, 17, 1993, pp. 126-134.
- Arcelin 1983** : ARCELIN (P.), PRADELLE (Ch.) et RIGOIR (J. et Y.) – Note sur des structures primitives de l'habitat protohistorique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.). *DocAMérid*, 6, 1983, pp. 138-143.
- Arcelin 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.) et SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Audouze 1989** : AUDOUZE (F.) et BUCHSENCHUTZ (O.) – Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique. Paris, Hachette, 1989.
- Aurenche 1981** : AURENCHÉ (O.) – La maison orientale. L'architecture du Proche-Orient ancien des origines au milieu du quatrième millénaire. Paris, Geuthner, 1981, 3 vol. (Bibl. Archéol. et Hist., CIX).
- Beazley 1963** : BEAZLEY (J.-D.) – Attic Red-figure Vase-painters. Oxford, 2^e éd., 1963.
- Chazelles 1990** : CHAZELLES (Cl.-A. de) – Les emplois de la terre crue dans l'architecture protohistorique et gallo-romaine de la Gaule méridionale (VIII^e s. av. n. è.-III^e s. de n. è.). Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 1990.
- Chausserie-Laprée 1990** : CHAUSERIE-LAPRÉE (J.) et NIN (N.) – Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (B.-du-Rh.). Les espaces domestiques de la phase primitive (début du V^e s. - début du II^e s. av. J.-C.). I- Les aménagements domestiques. *DocAMérid*, 13, 1990, pp. 35-136.
- Dedet 1987** : DEDET (B.) – Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer. L'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard. Paris, CNRS, 1987, 230 p. (Suppl. à la *RANarb*, 17).
- Dedet 1990** : DEDET (B.) – Une maison à absides sur l'oppidum de Gailhan (Gard) au milieu du V^e s. av. J.-C. La question du plan absidial en Gaule du Sud. *Gallia*, 47, 1990, pp. 29-55.
- Fusaro 1982** : FUSARO (D.) – Note di architettura domestica greca nel periodo tardo-geometrico e arcaico. *DialA*, n. s., 4, 1982, pp. 5-30.
- Gasco 1994** : GASCO (J.) – Caunes-Minervois, l'enceinte du Cros. *Bilan scientifique 1993*, Montpellier, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 1994, pp. 41-42.
- Goudineau 1976** : GOUDINEAU (Chr.) – L'oppidum du Fort à Taradeau. In : IX^e congrès U.I.S.P.P. Nice, 1976, pp. 22-23 et fig. 14 (Livret-guide, B3).
- Guilaine 1989** : GUILAINE (J.), VAQUER (J.), PASSELAC (M.), COULAROU (J.), TREINEN-CLAUSTRE (F.) – Médor et les sites à fossés de la protohistoire languedocienne. In : Médor, Ormaisons. Archéologie et écologie d'un site de l'Age du cuivre, de l'Age du bronze final et de l'Antiquité tardive. Toulouse/Carcassonne, 1989, pp. 131-141.
- Guilhot 1992** : GUILLOT (J.-O.), LAVENDHOMME (M.-O.) et GUICHARD (V.) – Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. L'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire). In : KAENEL (G.) et CURDY (Ph.) éd. – L'Age du fer dans le Jura. *CahARomande*, 57, 1992, pp. 239-261.
- Guy 1973** : GUY (M.) – Le cadre géographique et géologique de Montlaurès. In : Narbonne, Archéologie et histoire. Montpellier, Féd. Hist. Languedoc méd. et Roussillon, 1973, pp. 27-43.
- Hélène 1937** : HÉLÈNE (Ph.) – Les origines de Narbonne. Toulouse/Paris, 1937, 489 p.
- Lejeune 1988** : LEJEUNE (M.), POUILLOUX (J.) et SOLIER (Y.) – Etrusque et ionien archaïques sur un plomb de Pech Maho (Aude). *RANarb*, 21, 1988, pp. 19-59.
- Louis, Taffanel 1955** : LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.) – Le premier Age du fer languedocien. I- les habitats. Bordighera/Montpellier, 1955.
- Lissi 1986** : LISSI CARONNA (E.) – Oppido Lucano (Potenza), *NSc*, série 8, 37, 1986, pp. 215-352.
- Maluquer de Motes 1954** : MALUQUER DE MOTES (J.) – El yacimiento hallstático de Cortes de Navarra. Estudio crítico, I. Pamplona, 1954 (Excavaciones en Navarra, IV).
- Maluquer de Motes 1986** : MALUQUER DE MOTES (J.), HUNTINGFORD (G.), MARTIN (R.) et al. – Arquitectura i urbanisme ibèrics a Catalunya. Inst. d'Arqu. i Preh., Univ. de Barcelona, 1986.
- Mazarakis Ainian 1985** : MAZARAKIS AINIAN (A.) – Contribution à l'étude de l'architecture religieuse grecque des âges obscurs. *AntCl*, 54, 1985, pp. 5-48.
- Michelozzi 1982** : MICHELOZZI (A.) – L'habitation protohistorique en Languedoc oriental. Caveirac, A.R.A.L.O., 1982 (Cahier, 10).
- Nickels 1976** : NICKELS (A.) – Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de la Monédière à Bessan, Hérault. *Gallia*, 34, 1, 1976, pp. 95-128.
- Pairault 1972** : PAIRAULT (F.-H.) – L'habitat archaïque de Casalecchio di Reno près de Bologne : structure planimétrique et technique de construction. *MEFRA*, 84, 1, 1972, pp. 145-159.
- Passelac 1990** : PASSELAC (M.), RANCOULE (G.) et SOLIER (Y.) – La diffusion des amphores massaliètes en Languedoc occidental et sur l'axe Aude-Garonne et ses abords. In : BATS (M.) dir. – Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). Actes de la table ronde de Lattes, 1989 (Tr. du Centre C.-Jullian, 7). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1990, pp. 131-152 (Et. Massa., 2).
- Passelac 1994** : PASSELAC (M.) – Villasavary : l'habitat perché de l'Agréable. In : Aude des Origines. Carcassonne, 1994, pp. 206-207.
- Pétrequin 1969** : PÉTREQUIN (P.), URLACHER (J.-P.) et VUAILLAT (D.) – Habitat et sépultures de l'Age du Bronze final à Dampierre-sur-le-Doubs (Doubs). *GalliaPréhist*, 12, 1, 1969, pp. 1-35.
- Pons i Brun 1981** : PONS i BRUN (H.), TOLEDO i MUR (A.) y LLORENS i RAMS (J.-Ma.) – El recinte fortificat ibèric de Puig Castellet, Lloret de Mar (Excavacions 1975-1980). Girona, 1981.
- Pons i Brun 1989** : PONS i BRUN (H.), LLORENS i RAMS (J.-Ma.) y TOLEDO i MUR (A.) – Le hameau fortifié du Puig Castellet à Lloret de Mar (Girona, Espagne). Un bilan des recherches. *DocAMérid*, 12, 1989, pp. 191-222.
- Prayon 1975** : PRAYON (F.) – Frühetruskische Grab- und Hausarchitektur. Heidelberg, 1975 (Suppl. aux *RM*, 22).
- Py 1990** : PY (M.) – Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise. Rome, 1990, 2 vol., 957 p. (Coll. Ec. Franç. Rome, 131).
- Py 1992** : PY (M.) et LEBEAUPIN (D.) – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). V- Les niveaux de la deuxième moitié du V^e s. av. n. è. sur le Chantier Central. *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 261-326.
- Py 1993a** : PY (M.) – Les Gaulois du Midi de la fin de l'Age du bronze à la conquête romaine. Paris, Hachette, 1993.
- Py 1993b** : PY (M.) dir. – DICOCER. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattes, A.R.A.L.O., 1993 (Lattara, 6).
- Rancoule 1984** : RANCOULE (G.) – Contribution à l'étude des céramiques modelées de l'Age du Fer dans le département de l'Aude. *DocAMérid*, 7, 1984, pp. 7-26.
- Rancoule 1987** : RANCOULE (G.) et RIGAL (M.) – Exemples d'installations protohistoriques isolées en Minervois : Montbrun (Aude), Beaufort, Oupia (Hérault). *BSocAude*, 87, 1987, pp. 15-20.
- Solier 1978** : SOLIER (Y.) – La culture ibéro-languedocienne aux VI^e-V^e siècles. *Ampurias*, 38-40, 1976-1978, pp. 211-264.
- Solier 1985** : SOLIER (Y.) – Pech Maho, Sigean, Aude. In : DEDET (B.) et PY (M.) éd. – Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale. Caveirac, A.R.A.L.O., 1985, pp. 60-63 (Cahier, 14).
- Solier 1990** : SOLIER (Y.) – Narbonne et la Mer. Narbonne, 1990 (cat. d'expo.).
- Sparkes 1970** : SPARKES (B.A.) and TALCOTT (L.) – Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th Centuries B. C. Princeton, New Jersey, 1970, 472 p., 25 fig., 100 pl. (The Athenian Agora, XII).
- Tendille 1978** : TENDILLE (C.) – Fibules protohistoriques de la région nimoise. *DocAMérid*, 1, 1978, pp. 77-112.